

570 Avenue
de la Libération
04100 MANSOQUE

N° 52

Automne 2016

La lettre du CERPAM

Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée

Avec le soutien financier du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur et de l'Etat

SOMMAIRE

Pays méditerranéens : La transhumance en Catalogne et en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- Assemblée générale du CERPAM au Col des Champs (Saint Martin d'Entraunes, Alpes-Maritimes)
- La chèvre à l'honneur à Carmejane
- Formations au pastoralisme

Alpes-de-Haute-Provence :

- Quand les Groupements pastoraux visitent les estives du Pays-Basque...
- Les équipements pastoraux, ça redémarre fort !

Hautes-Alpes : Une très forte demande en MAEC localisées confirmée en 2016

Alpes-Maritimes : Quand les brebis s'en vont et avant la neige, c'est le temps des tournées de fin d'estive...

Pays méditerranéens : la transhumance en Catalogne et en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le CERPAM a participé au premier Congrès de la Transhumance à Tremp, localité de l'ouest de la Catalogne espagnole. Ce congrès, organisé par la Fondation du Monde Rural et l'Institut pour le Développement et la Promotion des Hautes Pyrénées et de l'Aragon (IDAPA), vise à regrouper les acteurs de la transhumance, à partager les expériences de chacun et à sensibiliser les différents publics sur l'évolution de la transhumance catalane. Des expériences croisées d'éleveurs et de bergers ont été présentées avec la mise en œuvre de systèmes innovants : pâturage de vigne en intersaison (accord avec un domaine viticole) ou dans le cadre de programmes de prévention des incendies.

L'administration a présenté le système européen de reconnaissance des parcours pour l'Espagne déclassant les surfaces boisées et la majorité des surfaces de landes hautes (dès que la hauteur de la végétation

dépasse 40 cm). Une évolution qui diminue les aides à l'élevage pastoral et incite les éleveurs au repli sur les meilleures terres. Les écoles de bergers ont présenté le cursus de professionnalisation et les difficultés pour pérenniser ce métier et celui d'éleveur pastoral dans un contexte difficile : 50 000 exploitations agricoles ont disparu en Catalogne en 10 ans, notamment à cause des fortes spéculations foncières agricoles et de la diminution de la mobilité des troupeaux. Le CERPAM a présenté les grands traits de la transhumance dans la Région PACA : près de la moitié des zones pastorales en Provence-Alpes-Côte d'Azur servent d'estive (soit 750 unités pastorales et 375 000 ha), 18000 bovins allaitants et 450 000 ovins transhument dans la région. Autres éléments caractéristiques de nos alpages : 60 % des unités pastorales ovines sont gérées collectivement (Groupements pastoraux) et 85 % sont gardées par des bergers-salariés... et chose inouïe pour les acteurs espagnols : 335 alpages bénéficient d'un hélicoptage en début de saison d'estive !

Pour en savoir plus : acasadella@cerpam.fr

Provence-Alpes-Côte d'Azur : Assemblée générale du CERPAM au Col des Champs (Saint-Martin d'Entraunes, Alpes-Maritimes)

Cette année, ce sont les Alpes-Maritimes qui accueillent l'Assemblée générale du CERPAM sur le territoire de la commune de Saint-Martin d'Entraunes, dans le Parc national du Mercantour, en présence de Mme Eliane Bareille, Vice-Présidente de la Région en charge de la ruralité et du pastoralisme, Denise Leiboff, Présidente de l'Association des Communes Pastorales de Provence Alpes-Côte-d'Azur, M. Jean-Claude Autheman, Maire

de Saint Martin d'Entraunes, M. Jean-Pierre Audibert, Maire de Villeneuve d'Entraunes, représentant M. Charles-Ange Ginesy, Président de la Communauté de Communes des Alpes d'Azur, M. Pierre-Yves Bonnivard, Président de l'Union pour la Sauvegarde des Activités pastorales et rurales, ainsi que de nombreux autres élus et responsables professionnels.

La matinée technique traditionnelle s'est déroulée sur les terres de l'exploitation ovine et bovine de la famille Eyssautier et sur l'alpage du Col des Champs utilisé par les bovins laitiers de la même exploitation et par le troupeau ovine transhumant provenant du

domaine du Merle. Ce sont ainsi les problématiques de l'élevage familial en montagne qui ont été présentées à un nombreux public, une centaine de participants. Ensuite en alpage, les débats ont porté sur la mise en œuvre des mesures agroenvironnementales, sur l'amélioration pastorale de pelouses difficiles par une gestion pastorale fine, enfin sur la présentation du réseau alpin Alpages sentinelles que le Parc national du Mercantour a intégré cette année avec les deux alpages utilisés par l'école de bergers du Merle.

L'Assemblée générale a aussi été l'occasion de mettre en lumière les incertitudes de financement permettant au CERPAM de poursuivre son action. Si le Conseil régional, les Conseils départementaux et un certain nombre de collectivités territoriales s'efforcent de maintenir leur participation dans le cadre complexe de la nouvelle loi NOTRE, le Commissariat de Massif des Alpes s'est

fortement désengagé des activités agricoles dans la programmation 2015-2020. Il en résulte dès cette année la suppression d'un poste consacré au pastoralisme montagnard au CERPAM. Ce sont autant de missions d'accompagnement des groupements pastoraux et des projets pastoraux des communes qui ne pourront plus être menées à l'avenir. Comme l'a énoncé le Président du CERPAM, Francis Solda : « Nous avons récemment constaté en comité de massif que le budget dans le cadre du CPER Massif représentait au total 97 millions d'€ : seulement 1 million d'€ sur 6 ans à partager entre agriculture et pastoralisme sur 97 millions, alors que l'activité pastorale est fondatrice de l'économie alpestre et de ses paysages... ». Pour autant, le CERPAM continuera à agir, en réorganisant ses moyens, pour assurer autant que faire se peut l'avenir de l'élevage pastoral dans notre région.

Pour en savoir plus : mdimanche@cerpam.fr



Provence-Alpes-Côte d'Azur : la chèvre à l'honneur à Carmejane

Du 6 au 8 octobre 2016, se sont tenues à Carmejane successivement les journées régionales des Rencontres fermières fromagères organisées par la Maison régionale de l'Élevage et celles nationales de la Société d'Ethnozootecnie caprine. Ces rencontres, qui ont rassemblé un très nombreux public d'éleveurs, de techniciens et de chercheurs, ont été l'occasion pour le CERPAM de présenter le pastoralisme caprin en salle puis lors d'une visite d'exploitation à Fontienne. A l'occasion de la publication du Guide pastoral caprin, les présentations ont ainsi porté sur les systèmes d'alimentation à composante pastorale en lien avec le niveau de production laitière attendu, sur les milieux pastoraux appréciés par les chèvres au pâturage, enfin sur les modes de gestion pastorale permettant une bonne valorisation du milieu tout en assurant le renouvellement de la ressource ligneuse.

Les notions de "pâturage prudent" et de « pilotage du prélèvement sur ressource ligneuse" ont particulièrement été mise en valeur afin d'assurer la réussite du projet de production de lait dans la durée en situation pastorale. Sans oublier l'importance de l'apprentissage de l'animal pour acquérir la compétence pastorale, notamment pour les chevrettes. Le lien avec la typicité du produit, les signes de qualité et de façon plus générale les attentes contemporaines des consommateurs, tout autant que la demande des gestionnaires de territoire pour installer des éleveurs caprins en colline, sont autant de moteurs pour le développement de l'élevage caprin laitier fromager pastoral.

Pour en savoir plus : Igarde@cerpam.fr

Provence-Alpes-Côte d'Azur : formations au pastoralisme

L'automne 2016 a vu trois formations s'organiser pour deux publics très différents. La première, le 13 septembre à Réallon, était destinée à 11 agents du parc national des Écrins. L'objectif était de revenir sur la méthode des tournées de fin d'estive et l'utilisation de la grille d'évaluation de la pression de pâturage dans le cadre des MAEC localisées. Après une présentation théorique, la formation s'est déroulée sous forme d'une tournée commune l'alpage du vallon et de la Gardette-Fleurandon. Les différentes pelouses ont été "notées" en se référant à la grille de 0 à 5. L'évaluation demande un certain calibrage de l'œil et des connaissances sur l'activité pastorale mais l'exercice est toujours réussi lorsque la note est accompagnée d'un commentaire descriptif de la pelouse. La rencontre du berger permet de mieux expliquer les observations effectuées.

La deuxième, le 22 septembre en alpage, était destinée aux agents de l'Office national des Forêts et du Parc national du Mercantour dans les Alpes-Maritimes. Le principal objectif de la journée est faire comprendre aux agents qu'il existe des réalités techniques qui conditionnent le comportement du troupeau et les décisions de l'éleveur. De plus, chaque alpage possède des atouts et des contraintes spécifiques et donc chaque cas est différent. Le but est de leur transmettre des clés d'observations leur permettant de discuter sur des bases concrètes avec les éleveurs, en évitant des appréciations pouvant être faussées par manque de compréhension des logiques s'imposant à l'éleveur. Le nombre de participants (une trentaine) a engendré beaucoup de débats avec des visions parfois très contrastées. Nous espérons que cela aura permis d'aborder l'alpage et la gestion choisie par les éleveurs avec un autre regard !

La troisième formation s'est tenu les 17 et 18 octobre dans les grands espaces pastoraux de

la Montagne de Lure. Elle était destinée aux agents de la Maison régionale de l'Élevage et de la Fédération Régionale des Groupements de Défense sanitaire, en charge de l'animation des filières d'élevage et de leur suivi sanitaire. L'objectif était de présenter et partager la place du pastoralisme dans l'élevage régional et les

fondamentaux de la gestion pastorale. Avec une dizaine de participants, des débats très intéressants ont eu lieu concernant le lien entre l'alimentation du troupeau, les objectifs de production, la génétique, le lien au territoire. Un gage pour une meilleure compréhension des champs techniques des uns et des autres !



Moment d'échange avec Nathalie la bergère de La Gardette - Fleurandon

Pour en savoir plus :
csoulleys@cerpam.fr
algouty@cerpam.fr
lgarde@cerpam.fr

Alpes-de-Haute-Provence : quand les Groupements pastoraux visitent les estives du Pays Basque...



Du 13 au 17 septembre, une délégation de représentants des Groupements Pastoraux des Alpes de Haute Provence a assisté aux journées de l'Association Française de Pastoralisme au Pays Basque avec 18 participants : l'occasion pour les alpins de visiter plusieurs exploitations pyrénéennes, puisqu'en cours de route une halte a été faite dans les Pyrénées-Orientales. C'est ainsi d'abord l'exploitation de M. Vilardell dans ce département qui a fait l'objet d'une visite dans des conditions de montagne méditerranéenne familière à

la délégation par bien des aspects : vastes espaces pastoraux constitués surtout de landes et anciens prés gagnés par les accrus de pins. Pour reconquérir ces pâturages, l'éleveur met en pratique des outils complémentaires aux pratiques pastorales, à savoir débroussaillage mécanique après des coupes de bois et brûlages dirigés.

Mais c'est surtout l'élevage ovin laitier du Pays Basque qui était au programme de ce voyage. L'exploitation de M. Sorhondo-Iribaren élève troupeau de Manech à Tête Noire sur des surfaces de pâturage limitées et productives dans ce climat atlantique. L'éleveur a présenté son exploitation en insistant sur tout ce qui a trait à la valorisation pastorale de son territoire. Les questions foncières en alpages y sont très originales avec notamment la problématique

des « Terres de Quint », spécifiques aux éleveurs du Pays Basque sur les droits d'usage de ces estives frontalières, qu'ils partagent avec leurs homologues espagnols. C'est enfin la filière brebis lait du Pays Basque qui a fait l'objet d'une présentation aux Chalets d'Iraty, avec notamment l'AOC Ossau Iraty. Ces échanges entre éleveurs alpins et pyrénéens sont une source précieuses d'échanges entre massifs sur les problématiques pastorales, afin de mieux les défendre ensemble au niveau national et européen.

Pour en savoir plus : dbaron@cerpam.fr

Alpes-de-Haute-Provence : les équipements pastoraux, ça redémarre fort !

Le programme de travaux d'équipements pastoraux est traditionnellement soutenu dans les Alpes de Haute-Provence. En raison de la réforme de la PAC, l'année 2015 a marqué une pause dans les réalisations mais a constitué un moment important pour concevoir les projets et déposer les dossiers de demande de financement. 34 dossiers ont été déposés pour un montant de travaux estimé à plus de 1,3 million d'€uros. Les critères de sélection régionaux n'ont pas permis de retenir les projets de parcs de tri et de clôtures. En revanche, les financements ont été acquis pour 16 projets de construction, rénovation ou extension de cabanes, 10 projets liés à l'approvisionnement en eau (impluviums, captages, pompes photovoltaïques...) et 4 projets de débroussaillage. Les premières réalisations ont eu lieu cet été : 11 concernant les cabanes (3 constructions, 8 rénovations/extensions), 7 projets liés à l'eau (2 impluviums, 2 pompes, 3 captages) et 2 débroussaillages.

Cette programmation a été l'occasion de concevoir et réaliser un nouveau modèle de cabane en bois de 15 m² imaginée pour des occupations de courte et moyenne durée. Les plans ont été établis par le CERPAM et la réalisation confiée à l'ONF Atelier de Provence situé à Barrême (04). Cette petite cabane livrée avec ses aménagements intérieurs (2



placards, 1 plan de travail, 1 évier) est construite en madrier de Douglas (bois imputrescible très résistant aux intempéries et ne nécessitant pas d'entretien particulier) et ancrée au sol sur des plots en béton armé pour assurer sa stabilité et sa robustesse. Elle nécessite en tout et pour tout 15 rotations d'hélicoptère et 5 jours de montage sur site (2 jours terrassement + ancrage, 3 jours montage cabane). Son coût tout compris (terrassement, ancrage, cabane, équipement photovoltaïque, suivi de chantier), se situe autour de 35.000 € TTC. Un premier exemplaire a été monté en début d'été et 2 nouvelles réalisations sont prévues au printemps prochain, dans tous les cas pour solutionner un problème de logement de berger en situation de forte prédation.

Pour en savoir plus : sgole@cerpam.fr

Hautes-Alpes : une très forte demande en MAEC localisées confirmée en 2016

Le CERPAM est chargé d'élaborer les diagnostics des Mesures Agroenvironnementales et Climatiques SHP (Système Herbager Pastoral) et les plans de gestion écopastoral des MAEC localisées « biodiversité » pour les groupements d'éleveurs utilisant les alpages dans le cadre du nouveau dispositif PAC 2015-2020.

En 2015, un fort engagement des collectifs d'éleveurs avec 161 dossiers pour la MAEC « système » soit 222 alpages sur le département a permis de satisfaire l'ensemble des demandeurs ; aucune nouvelle contractualisation en MAEC SHP n'a donc été

faite en 2016 (cf. unités pastorales orange, vert-clair ou vert-foncé sur la carte ci-après). Concernant la MAEC biodiversité (ou localisée) elle reprend les modalités antérieures des MAET. La phase d'instruction des dossiers inclut, pour chaque demandeur, une expertise de terrain préalable, la définition d'un plan de gestion écopastoral concerté de l'alpage, une réunion de concertation entre les éleveurs, les autres utilisateurs et partenaires, enfin le suivi administratif. En 2016, 32 Groupements pastoraux et une estive individuelle ont pu bénéficier d'une MAEC localisée soit 44 alpages (dont 15 nouveaux alpages n'ayant jamais souscrit de MAET). Douze dossiers n'ont pas pu aboutir cette année sur le PAEC Haute Durance faute de financement suffisant. (cf. unités pastorales violettes sur la carte ci-après).

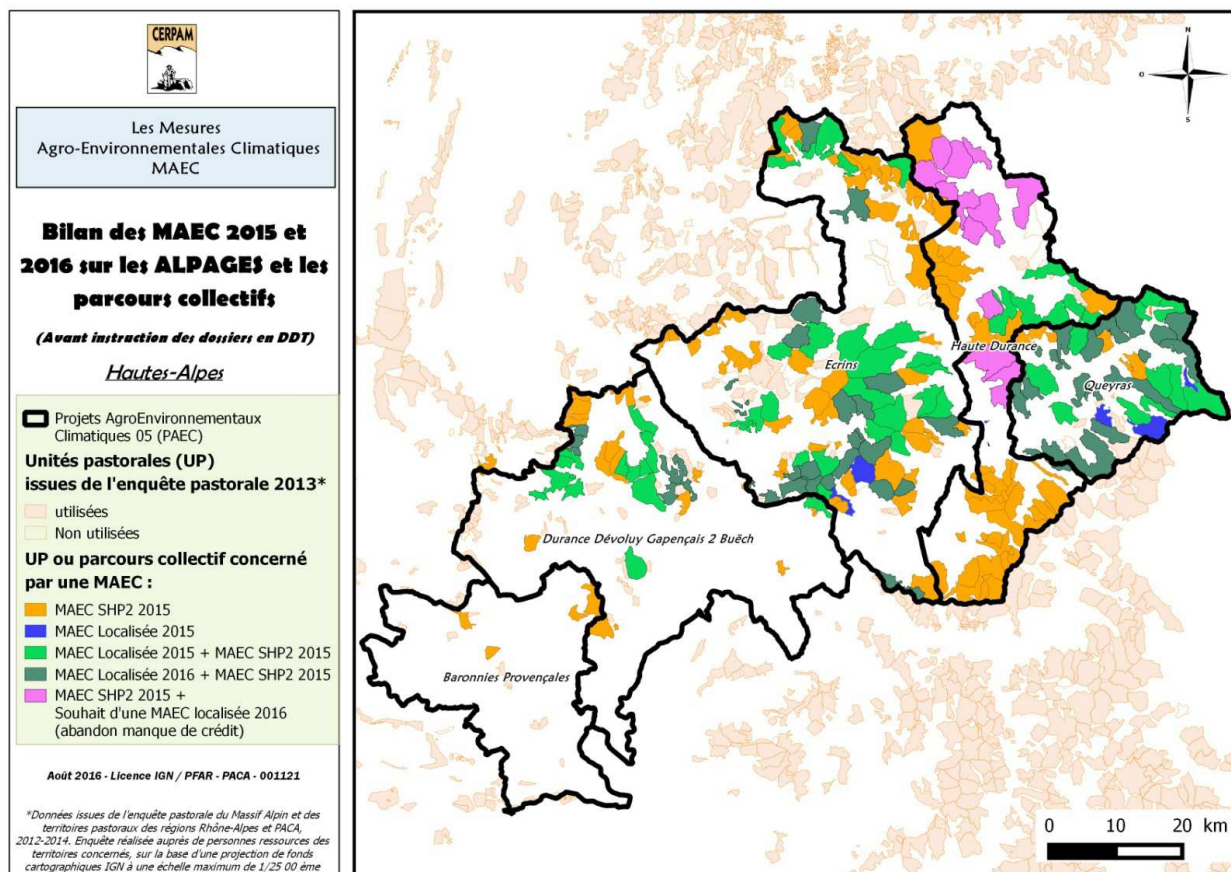
Pour en savoir plus :

csoulleys@cerpam.fr

asilhol@cerpam.fr

svieux@cerpam.fr

Répartition des contrats MAEC localisée 2016 par PAEC (Projet agroenvironnemental et climatique)



Alpes-Maritimes : quand les brebis s'en vont et avant la neige, c'est le temps des tournées de fin d'estive...

La tournée de fin d'estive permet d'évaluer à l'aide d'une grille d'observation visuelle le prélèvement de la ressource par le troupeau. Il permet aussi, l'herbe étant consommée et donc généralement rase, de repérer les éventuels signes de dégradation du sol ou de dérive de végétation liées à la gestion pastorale. Cette tournée est complétée par un échange avec l'éleveur et/ou le berger et le recueil du calendrier de pâturage. Il s'agit d'une méthode assez rapide pour comprendre le fonctionnement de l'alpage par les questions qui se posent lors de cette tournée (pourquoi voit-on une pression de pâturage plus forte ici et moindre sur un autre secteur ? comment se font les déplacements du troupeau ?) et entraînent une discussion basée sur des observations concrètes. Cela permet aussi d'identifier les principaux atouts et faiblesses de l'alpage, comme le manque d'équipements pastoraux expliquant les circuits des animaux et donc leur niveau de prélèvement.

Ainsi, la méthode permet de valider globalement ou non la gestion du site dans le

cadre des contraintes existantes ou bien de proposer des évolutions en travaillant sur certains points de blocages. Elle ne se substitue toutefois pas à un diagnostic pastoral permettant d'établir un plan de gestion de l'alpage en évaluant la ressource pastorale et la capacité du troupeau à la mobiliser.

Dans le cadre des tournées de pâturage partagées avec les gestionnaires du territoire, il s'agit aussi de rapprocher les regards sur des critères objectifs et à faciliter la concertation pour la gestion du site. Mais la grande difficulté est d'avoir des créneaux météorologiques favorables entre la date de fin de pâturage et les premières neiges, souvent entrecoupées de nombreux épisodes pluvieux à cette période automnale... En 2016 sur les Alpes-Maritimes, les tournées de fin d'estive ont été réalisées dans le cadre des suivis « alpages sentinelles », de renouvellement de conventions de pâturage afin de vérifier la validité des clauses techniques ou bien en concertation avec le Parc National du Mercantour sur alpages aux enjeux identifiées (zone humides).

Pour en savoir plus : algouty@cerpam.fr

Problèmes de réception de cette lettre ?

Pour plus de renseignements :

Contactez : cerpamweb@wanadoo.fr

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural :
l'Europe investit dans les zones rurales